

Bienvenue à toutes et à tous, et merci pour votre présence.

Treizième année de présidence et pour ne pas déroger à la tradition, je voudrais commencer par rendre un hommage appuyé à tous ceux qui font vivre notre Amicale au quotidien et qui collaborent à la réalisation du projet associatif à savoir : les salariés, les bénévoles et en particulier tous les membres du Conseil d'Administration, et bien sûr tous les moniteurs des différentes sections et animateurs du Centre de Loisirs. Sans cette implication de tous, notre association ne serait pas ce qu'elle est : à savoir un lieu de vie au cœur du quartier qui accueille tous les enfants, adolescents et adultes désireux de participer, de partager sans discriminer. Je voudrais également rappeler à tous, notre engagement laïque au sein de notre Amicale et du coup réaffirmer devant vous que la laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres **mais bien la liberté d'avoir une opinion.**

Au sujet de la vie de notre structure, nous essayons tout au long de l'année de répondre à vos attentes à travers les nombreux projets qui vous seront rappelés dans le rapport d'activités qui va suivre. En ce qui concerne notre nombre d'adhérents et notre offre d'activités, c'est un bilan plutôt positif que nous pouvons dresser ici car vous avez été nombreux à répondre présents à nos diverses sollicitations. Le point d'orgue de notre saison écoulée a été la fête organisée pour les 120 ans de l'Amicale qui, malgré une météo catastrophique, a vu défiler de nombreux visiteurs. Merci à tous les bénévoles qui se sont investis pour sa réussite, à nos partenaires financiers, et à toutes celles et ceux qui nous ont rendu une petite visite ce jour-là.

Comme nous vous l'avions dit l'année dernière, nous avons quelques inquiétudes à propos de notre pôle jeunesse qui peinait à mobiliser les jeunes du quartier. Ce constat nous a amenés à prioriser cet axe de notre projet social et nous avons décidé de, passez-moi l'expression, « mettre le paquet » sur ce secteur. Nous avons fait un effort financier très important en direction des ados, en recrutant une animatrice à temps plein, Maïssane, qui a eu pour mission de redynamiser le pôle jeunesse. Elle s'y est employée avec une belle énergie, aidée par Kélian, animateur embauché à

temps partiel. Ils ont proposé une très large palette d'activités à nos 11/18 ans qui sont revenus en nombre. Le quartier a gagné en sérénité, les jeunes se retrouvant fort bien occupés. Le Conseil d'Administration les remercie vivement pour le travail effectué. Malheureusement, le revers de cette réussite est très douloureux et m'amène à tirer la sonnette d'alarme...en effet, le recrutement nécessaire de personnel qualifié ajouté à l'augmentation du point d'indice et à la revalorisation des salaires dont on ne peut que se réjouir pour nos salariés, ont vu l'état de nos finances se dégrader considérablement. Certains diront qu'à l'Amicale Laïque de Côte-Chaude on a les reins solides mais force est de constater que nos réserves s'épuisent et cet état de fait nous inquiète pour l'avenir. Plus généralement, il faut bien dire que la vie associative est en **GRAND DANGER**, le financement des pouvoirs publics progresse 4 fois moins vite que l'inflation, les prestations de service ne correspondent pas à la réalité de nos quartiers défavorisés, la CAF tarde à verser les subventions, le Conseil Départemental oublie que la jeunesse dépend de lui. Une visite de M. ZIEGLER qui avait pu juger in situ le travail effectué est restée sans aucun effet ! Le bénévolat s'essouffle...Même si dans notre association on comptabilise encore plus de **5450** heures réalisées par les 107 bénévoles, soit l'équivalent de **3 emplois et demi à temps plein**, on a du mal à joindre les deux bouts. Nous avons écrit un projet social qui court sur 4 ans et malgré ce travail reconnu de grande qualité, les financeurs exigent encore des projets pour toute nouvelle dépense faisant partie intégrante de notre agrément. Pourtant, chaque dépense du moindre euro d'argent public est justifiée, vérifiée. C'est ainsi qu'il faut écrire un projet pour l'achat de quelques tapis pour notre salle polyvalente utilisée par une centaine d'adhérents, alors que c'est juste un besoin évident pour notre bon fonctionnement !!...D'autre part, lorsqu'un projet est validé, la subvention obtenue ne couvre bien souvent que 50% du coût final, pour le reste il faut se débrouiller, du coup, certaines manifestations familiales ne peuvent se développer faute de financement suffisant, ce qui met en difficulté la réalisation de notre projet social et le travail de nos salariés ! Enfin, nous connaissons un problème de locaux : notre pôle jeunesse est hébergée dans l'ancienne Maison de Quartier proche de l'insalubrité. Il avait été envisagé quelques travaux afin de les rendre plus agréables, un petit budget avait même été alloué à ce réaménagement,

plusieurs réunions avec les techniciens de la ville avaient été planifiées, les premières dépenses avaient été effectuées et là ! **BADABOUM** ! on apprend dans la presse que la Mairie va vendre ces locaux !!... et que donc la rénovation est abandonnée ! Quel manque de considération pour ce public d'adolescents ! Même si Mme LABICH nous a assuré qu'en cas de vente nos jeunes seront relogés cette décision ajoute de l'inquiétude à celles déjà évoquées.

Occuper la place de Présidente ne me prédestine pas à réclamer régulièrement de l'argent à nos financeurs. Je n'ai pas vocation non plus à les harceler et pourtant je suis bien obligée de le faire pour essayer de sauver notre Amicale et ses salariés ! Cette situation parasite nos relations avec les financeurs, en effet, chaque fois que je croise une ou un élu-e, j'ai la désagréable impression que celle-ci ou celui-ci pense : « Que va-t-elle encore me réclamer ?? » ou « Qu'est-ce qui ne va pas à Côte-Chaude ? »

J'ai sûrement eu la naïveté de croire qu'il était évident pour tout le monde, et en particulier nos politiques, qu'aider les associations d'Éducation populaire, les Centres Sociaux améliorerait la vie dans notre ville, dans notre pays...Pouvons-nous encore y croire ? J'en doute de plus en plus !

La disparition de quelques structures stéphanoises, la grande fragilité financière de quelques autres atteint le moral des responsables associatifs.

N'allons-nous pas droit dans le mur si personne n'entend nos appels au secours ? On ne peut pas assister passivement à la disparition de ces associations alors que celles-ci représentent un des piliers de notre vie démocratique, sociale et culturelle.

Il est URGENT que tout le monde se mobilise pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être avant qu'il ne soit trop tard... Le monde associatif ne doit en aucun cas être la variable d'ajustement des financements publics !

La Mairie nous a fait une belle promesse pour notre structure à l'horizon 2026-2032 : la réhabilitation totale de nos locaux. Mais compte tenu de notre trésorerie, pourrions-nous tenir jusque-là ?

Je terminerai mon intervention en remerciant chaleureusement tous nos généreux donateurs qui nous apportent un soutien important.

Merci également à la Ville de St Etienne, à la CAF et au département pour leur présence et les réponses qu'ils pourront nous apporter.

Un grand merci enfin à la Ligue de l'Enseignement toujours là pour nous prêter main forte, à nos partenaires associatifs du secteur, et en particulier ceux qui sont présents ce soir.

Avant de donner la parole à Brice JACQUIER pour un rapport financier plus détaillé, puis à Célia DUCHAMP et Antoine VOYER pour le rapport d'activité, je me permets de vous informer que les 8 et 9 juin prochains aura lieu le tome IV de la Japan&CO. Venez nombreux avec vos familles et vos amis afin que cette manifestation connaisse un vif succès.

Merci encore pour votre attention...